

VOLTALIA

Société anonyme au capital de 72 760 537,05 euros
Siège social : 12 rue Blaise Pascal – 92200 Neuilly sur Seine
485 182 448 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DE GESTION SOCIAL ET CONSOLIDE

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la Société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier et clos le 31 décembre 2012 et soumettons à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous présentons également le rapport de gestion du groupe pour l'exercice écoulé et soumettons à votre approbation les comptes consolidés de cet exercice.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Nous vous rappelons que les rapports des commissaires aux comptes, les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels et consolidés ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes au 31 décembre 2012, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le développement du Groupe repose historiquement sur l'utilisation des principales filières d'énergie renouvelable : éolien, solaire, petite hydroélectrique, biomasse, et dans le cadre de centrales de moyenne puissance (généralement inférieure à 30 MW), et sur un positionnement géographique dans quatre zones : France métropolitaine, Grèce, Brésil et Guyane.

Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose (périmètre consolidé) d'une capacité installée de 43,4 MW et de 18,8 MW en construction, auxquels s'ajoutent 494,7 MW autorisés à construire.

Centrales en exploitation

Fin 2012, la Société, via ses filiales, détenait au sein de son périmètre consolidé une capacité installée de 43,4 MW (+3,33% par rapport à 2011) répartie sur 10 unités de production dont 1,5 MW mises en production en 2012 en Grèce.

Capacité installée en exploitation :

Par zone géographique	Nombre de sites	Capacité (MW)
France métropolitaine	3	29,5
Guyane	3	10,7
Grèce	4	3,2
Brésil	-	-
Total	10	43,4

Par filière	Nombre de sites	Capacité (MW)
Eolien	2	22
Biomasse	2	9,2
Solaire	5	7,7
Hydroélectrique	1	4,5
Total	10	43,4

Outre ce périmètre consolidé, la Société détient aussi via sa participation de 40% dans une société un intérêt dans une ferme éolienne de 8,4 MW.

La croissance de l'activité de production d'énergie s'est poursuivie avec une production consolidée d'énergie équivalente à 79,9 GWh en croissance de 21,7% par rapport à 2011. Cette progression s'explique comme suit :

Production consolidée en GWh	Production 2012	Progression 2012/2011
Centrales mises en production en 2012	1,1	n/a
Centrales mises en production en 2011	16,3	183,5%
Centrales mises en production avant 2011	62,5	4,4%
Total	79,9	21,7%

Les centrales mises en production en 2011 bénéficient d'un taux de progression élevé sur 2012 car elles n'avaient produit que partiellement en 2011.

La contribution à la croissance des centrales mises en production avant 2011 a été positive du fait principalement d'un productible plus important.

Le chiffre d'affaires consolidé des centrales en exploitation a évolué de 23% en 2012 par rapport à 2011. Son évolution par énergie peut être analysée ainsi :

Chiffre d'affaires d'exploitation	2011	2012	Evolution
Eolien	3 271 255	3 722 908	14%
Biomasse	3 901 120	3 957 458	1%
Hydraulique	550 396	1 577 755	187%
Solaire	2 897 849	3 815 495	32%
Total	10 620 620	13 073 616	23%

Centrales en construction

Au 31 décembre 2012, la Société, via des filiales, construisait 18,8 MW répartis sur 2 centrales solaires en métropole pour 7,3 MW, un parc éolien en métropole de 10 MW et sur plusieurs parcs solaires en Grèce pour un total de 1,5 MW. Les mises en production de l'ensemble de ces parcs seront effectuées au cours de l'exercice 2013.

Centrales en développement

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un portefeuille de projets en développement et à l'étude de plus de 1.303 MW dont 494,7 MW autorisés. Retenant une approche consolidée, ce portefeuille de projets représente 1.257,1 MW net part du Groupe.

Le portefeuille de projets autorisés au sein du périmètre consolidé est en très forte progression passant de 372 MW au 31 décembre 2011 à 494,7 MW (+33%), et se décompose ainsi :

Nombre de MW	France	Grèce	Brésil	Guyane	Total
Eolien	22,0	-	461,0	-	483
Solaire	11,7	-	-	-	11,7
Hydro	-	-	-	-	0,0
Biomasse	-	-	-	-	0,0
Total	33,7	-	461,0	0	494,7

Nota : Les probabilités de succès de chacun comme du total des projets constituant ce portefeuille sont par nature incertaines. Ce tableau correspond au périmètre comptable consolidé. Il inclut donc des minoritaires potentiellement significatifs.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

L'administration fiscale a remis en cause les droits à déduction de la TVA sur les quotas carbone que Voltalia avait déclarés sur des opérations réalisées au 1er semestre 2009 et a adressé une proposition de rectification dont le montant dépassait largement la capacité financière de Voltalia.

Voltalia a fait valoir son opposition en contestant les arguments de l'administration fiscale tant sur le rappel de TVA déduite que sur les intérêts de retard et pénalités associés. Elle a soutenu notamment que l'ensemble des flux de TVA ont toujours été régulièrement déclarés et liquidés par Voltalia et que Voltalia, dont le statut de victime a été reconnu par le jugement du 11 janvier 2012 du tribunal correctionnel de Paris était étrangère au circuit de fraude mis en évidence par l'administration fiscale.

Des négociations bien avancées sont en cours avec l'administration fiscale sur la base de la réponse de Voltalia à la proposition de rectification. A la date de clôture, et sans certitude

absolue sur l'issue des négociations avec l'administration fiscale, la société a comptabilisé une provision de 7 500 k€ correspondant à l'évaluation par le management et ses conseils fiscaux du montant vraisemblable de la rectification.

3. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Centrales en exploitation

Les centrales en construction en grèce (1,5 MW solaires) et en métropole (éolien 10 MW et solaire 7,3 MW) devraient être mises en services sur l'exercice 2013. A contrario, une filiale en exploitation rencontre d'importantes difficultés financières qui pourraient conduire à son arrêt d'activité en 2013. Ainsi la capacité installée pourrait augmenter de 43,4 MW à 54,7 MW à fin 2013.

Centrales en construction

Au delà des 18,8 MW dont les constructions devraient s'achever en 2013, le Groupe a lancé en début d'année 2013 les constructions de 210 MW de projets éoliens au Brésil sur les 320 MW autorisés.

Centrales en développement

La Société poursuit ses efforts de développement, bien que de façon plus ciblée pour tenir compte des évolutions récentes du secteur des énergies renouvelables : allongement des délais d'obtention des permis, tarifs en baisse et durcissement des conditions des financements bancaires.

Les ressources allouées au développement sont globalement inférieures en 2012 par rapport à 2011. Elles portent principalement sur les dossiers les plus certains, principalement ceux dont la construction sera lancée en 2013 ou ceux qui seront présentés aux appels d'offre en France ou au Brésil en 2013. L'effort de développement, désormais recentré, porte également sur le reste du portefeuille de projets en développement.

La Société reste attentive à d'éventuelles opportunités de partenariats ou de rapprochements qui se présentent dans le marché, à l'achat comme à la vente.

Perspectives de trésorerie

La Société, à travers ses filiales, prévoit d'importants investissements dans la construction de centrales pour un montant d'environ 700 millions d'euros sur trois ans concernant les projets les plus probables.

Ces investissements doivent être financés majoritairement par de la dette (en général 60 à 80% du montant des investissements selon les projets) et le solde par des fonds propres venant de la Société ou d'actionnaires minoritaires.

Le montant des fonds propres à investir par la Société dans ces centrales, net des apports des minoritaires existants ou pressentis et après prise en compte des coûts de fonctionnement de la Société est estimé à environ 60 millions d'euros au cours du second semestre 2013 et premiers semestres 2014.

Dans ce contexte, la Société considère que des augmentations de capital, des avances d'actionnaires, et/ou des cessions de parts dans ses projets à construire, seront requises en 2013.

4. EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX ET RESULTATS DE LA SOCIETE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont définies dans l'annexe des états financiers.

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 3 600 milliers d'euros contre 827 milliers d'euros pour l'exercice précédent. Les produits d'exploitation s'élèvent à 7 622 milliers d'euros contre 3.475 milliers d'euros pour l'exercice précédent et comprennent les postes suivants (en milliers d'euros) :

- la facturation des frais de développement 3.600
- l'activation des frais de développement 581
- les reprises de provisions 3.380
- autres produits 60

L'évolution entre les deux exercices s'explique principalement par les facturations des contrats d'assistance maîtrise d'ouvrage et de clé en main des 7,3 MW de parcs solaires en construction.

Les charges d'exploitation se sont élevées à (6.589) milliers d'euros contre (12.004) milliers d'euros pour l'exercice précédent et comprennent les postes suivants (en milliers d'euros) :

- Autres achats et charges externes : (2.515)
- Impôts et taxes : (88)
- Salaires et traitements : (1954)
- Charges sociales : (788)
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : (19)
- Dotations aux amortissements sur actif circulant : (1.190)
- Autres charges : (35)

Le résultat d'exploitation se monte à 1.033 milliers d'euros contre un résultat de (8.528) milliers d'euros pour l'exercice précédent. L'évolution du résultat d'exploitation entre les deux exercices est principalement liée aux dotations aux provisions enregistrées en 2011, qui regroupaient principalement le risque de poursuite d'activité d'actifs en exploitation pour (2.045) milliers d'euros et les dépréciations de créances liées aux projets en développement pour (2 643) milliers d'euros.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 1.929 milliers d'euros et de (5.434) milliers d'euros, soit un résultat financier de (3.504) milliers d'euros contre un résultat de (13.759) milliers d'euros pour l'exercice précédent.

L'évolution entre les deux exercices s'explique principalement par des dotations pour dépréciation des titres et des comptes courants des projets non autorisés pour (15.909) milliers d'euros sur l'exercice 2011 contre (4.686) milliers d'euros sur l'exercice 2012.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à (2.472) milliers d'euros. Il était de (22.286) milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à (9.384) milliers d'euros contre un résultat de (457) milliers d'euros pour l'exercice précédent. Ce montant constaté sur l'exercice tient compte du passage en perte des projets abandonnés à hauteur de (1.847) milliers d'euros et de la provision pour charge fiscale d'un montant de (7.500) milliers d'euros.

Le résultat de l'exercice est donc en perte à (11.855) milliers d'euros.

Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme de 4 milliers d'euros

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme de 71 milliers d'euros contre 60 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à la somme 35.365 milliers d'euros contre 28.219 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le poste « en-cours de production de biens » s'élève à 1.528 milliers d'euros contre 1.105 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le poste « client » s'élève à 6.819 milliers d'euros contre 2.539 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le poste « autres créances » s'élève à 24.446 milliers d'euros contre 19.173 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le poste « valeurs mobilières de placement » s'élève à 29.028 milliers d'euros contre 19 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Les postes « disponibilité » s'élèvent à 5.506 milliers d'euros contre 9.212 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le poste « charges constatées d'avance » s'élève à 35 milliers d'euros ; il était de 102 milliers d'euros sur l'exercice précédent.

L'augmentation de 42.290 milliers d'euros de l'actif total entre les deux exercices est principalement liée à l'impact de l'augmentation de capital de Voltalia .

Passif

Le capital social s'élevait à la somme de 72 761 milliers d'euros, les primes d'émission à la somme de 23.570 milliers d'euros, la réserve légale à la somme de 58 milliers d'euros et le report à nouveau débiteur à (101) milliers d'euros.

Un amortissement dérogatoire a été constaté pour 240 milliers d'euros.

Les provisions pour risque s'élèvent au montant de 9.705 milliers d'euros contre 2.365 milliers d'euros pour l'exercice précédent. Une provision pour risque fiscal d'un montant de 7.500 milliers d'euros a été constatée dans l'exercice 2012.

Le poste « dettes » s'élève à la somme de 8.356 milliers d'euros constituées principalement (en milliers d'euros) :

- d'emprunt et dettes financières :..... 3.050
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés :..... 667
- de dettes fiscales et sociales : 2.501
- de dettes sur immobilisations et comptes rattachés :..... 1.697
- d'autres dettes :..... 424
- de produits constatés d'avance : 17

Les dettes s'élevaient à 24 841 milliers d'euros sur l'exercice précédent. L'évolution entre les deux exercices s'explique principalement par la capitalisation sur l'exercice 2012 de l'avance d'actionnaire de 16.243 milliers d'euros reçue en 2011.

En application de l'article L. 441-6-1 al.1 du code de commerce, il convient d'indiquer la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Non parvenues	504	1 090
moins de 30 jours	204	275
de 30 à 60 jours	Ns	9
de 60 à 90 jours	17	8
plus de 90 jours	1.595	1 598
Total dettes fournisseurs	2 320	2 980

5. GROUPE

Compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires issu des ventes d'électricité, de vente de chaleur et des prestations de services s'est élevé à la somme de 13.481 milliers d'euros (contre 11.081 milliers d'euros pour l'exercice précédent) et les produits issus des activités de développement ont généré 121 milliers d'euros.

Les charges opérationnelles se sont élevées à (14.451) milliers d'euros et comprennent les postes suivants :

- Charges de personnel :..... (2.288)

- Autres charges d'exploitation :..... (5.748)
 - Dont autres achats et charges externes* (5.503)
 - Impôts et taxes* (748)
 - Autres produits et charges d'exploitation* 503
- Dotation nette aux amortissements et provisions (6.415)

Les dotations nettes aux amortissements et provisions regroupent les amortissements économiques des centrales en exploitation pour 5.409 milliers d'euros, les provisions pour dépréciation à hauteur de 1.006 milliers d'euros principalement liées aux risques de faisabilité des projets en développement.

Le résultat opérationnel courant s'élève à (850) milliers euros contre (27.545) pour l'exercice précédent.

Les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à (7562) milliers d'euros contre 661 milliers d'euros pour l'exercice précédent. Ils tiennent compte de la provision pour risque fiscal d'un montant de 7.500 milliers d'euros (cf note 2 – évènements significatifs postérieurs à la clôture)

Le résultat opérationnel s'élève à (8.412) milliers d'euros contre (26.884) milliers d'euros.

Le coût de l'endettement financier s'élève à (3.599) milliers euros et est essentiellement composé des intérêts d'emprunts et d'intérêts et charges assimilés.

Les autres produits et charges financiers s'élèvent à (485) milliers d'euros et sont composés principalement de charges nettes de change issus des écarts de conversion.

Le résultat financier s'élève donc à (4.084) milliers euros.

La charge d'impôt de l'exercice 2012 correspond principalement à la désactivation nette d'une partie des actifs d'impôts différés.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'établit à (44) milliers d'euros contre (813) milliers d'euros sur l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat net de l'ensemble consolidé de l'exercice est une perte de (13.823) milliers d'euros incluant les intérêts des minoritaires négatifs à hauteur de (303) milliers d'euros et portant le résultat net part du groupe à (13.520) milliers d'euros.

Bilan consolidé

Actif

Les actifs non courants s'élèvent à la somme nette de 104 559 milliers d'euros et comprennent :

Ecarts d'acquisition	1.079
Immobilisations incorporelles	19.048
Immobilisations corporelles	79 767
Titres mis en équivalence	32
Impôts différés.....	1.686
Actifs financiers non courants	2.254
Autres actifs non courants	694

L'actif courant s'élève à 60.901 milliers d'euros et se décompose comme suit :

Stocks et encours	220
Clients.....	12.540
Autres créances et régularisations	8.991
Actifs financiers	39.150

Passif

Le capital social s'élève à 72.761 milliers d'euros, les primes d'émission s'élèvent à 23.570 milliers d'euros et les réserves s'élèvent à 355 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Le résultat du groupe étant de (13.520) milliers d'euros, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 76.405 milliers d'euros dont (1.067) d'intérêts minoritaires.

Le passif non courant s'élève 61.520 milliers d'euros et se compose des postes suivant :

Provisions	10.685
Passifs financiers	50.824
<i>Dont emprunts et autres dettes</i>	<i>49.513</i>
<i>Autres passifs long terme</i>	<i>1.321</i>

Les provisions incluent la provision pour charge à hauteur de 7.500 milliers d'euros.

Le passif courant s'élève à 28.601 milliers d'euros et se décompose comme suit :

Part à court terme des emprunts	4.352
Fournisseurs d'exploitation et effets à payer.....	15.469
Et autres créanciers.....	8.779

6. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

6.1.1. Risques liés aux prévisions de productibles et aux conditions climatiques

Excepté la biomasse dont la production est assurée à tout moment hors périodes de non disponibilité, l'éolien, le solaire et l'hydroélectricité dépendent de conditions climatiques qu'il convient de prévoir.

Les prévisions de très long terme de chaque centrale comportent des risques d'erreur d'appréciation liées à la fiabilité des données disponibles et à leur traitement. Pour palier à cette incertitude, les budgets établis sur 20 ans tiennent compte de valeurs moyennes de production élaborées à partir de données météorologiques historiques portant sur des durées aussi longues que possible ou économiquement souhaitables, tant sur site que sur des postes météorologiques proches. Le risque économique est donc atténué.

Par ailleurs, même lorsque le potentiel à très long terme est bien apprécié, les conditions climatiques varient et peuvent se situer en dessous de la moyenne de très long terme, lors d'une année donnée mais aussi en cumulé sur la durée de vie économique des centrales.

La Société a adopté une stratégie de répartition de ses risques, tant du point de vue du nombre de centrales détenues ou en développement, des sources d'énergie utilisées (production multi sources d'énergies renouvelables) et géographique (implantation en France, en Grèce, au Brésil et en Guyane).

6.1.2. Risques liés à la situation économique de la Grèce

Les conditions macroéconomiques de la Grèce (crise de la dette, récession...) font peser des risques significatifs sur la faisabilité des projets (risque de financement, risque de contrepartie...) au-delà du risque de développement traditionnel. Ainsi, la totalité des actifs liés aux projets en développement a été dépréciée au 31 décembre 2012. Par ailleurs, la crise fait peser un risque quant aux recettes électriques des centrales photovoltaïques grecques. Enfin, il n'est pas exclu que la Grèce sorte de la Zone Euro ce qui s'accompagnerait très probablement d'une forte dévaluation et d'un strict contrôle des changes. Pour autant, la filiale grecque de la Société continue de construire et de lancer la construction de certains projets à un rythme modéré et n'abandonne pas totalement ses projets en développement tout en limitant les coûts à engager pour obtenir les autorisations manquantes.

Le Groupe dispose au 31 décembre 2012 en Grèce de 3,2 MW de capacité en production dans la filière solaire et de 1,5 MW en construction, qui ont été mis en production au cours du premier trimestre 2013.

La conjoncture récente de la Grèce a généré des difficultés de développement pour l'ensemble des acteurs du marché des énergies renouvelables. Ainsi :

- Sur les projets en développement : la Société observe des difficultés et lenteurs croissantes au niveau des autorisations propres aux énergies renouvelables et chargées de délivrer les autorisations nécessaires au développement des projets. La Société constate aussi des difficultés accrues dans la recherche et la mise en place des financements requis par la construction des projets.
- Sur les projets en production ou en construction : la Société considère que la crise fait peser un risque sur les recettes électriques nettes : risque de contrepartie, remise en cause des tarifs, taxes nouvelles, etc.
- Sur l'ensemble de l'activité : la Société considère qu'il existe un « risque pays » général lié à la crise et à une éventuelle sortie de la Zone Euro.

6.1.3. Risques liés à la concurrence avec les autres acteurs de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables

La Société fait face à une concurrence importante qui pourrait encore s'intensifier à l'avenir. Dans le secteur des énergies renouvelables, la concurrence s'exerce essentiellement sur l'accès à des sites d'implantation disponibles, la performance des sites de production, la qualité des technologies utilisées et les prix pratiqués. Bien que la Société porte une grande attention à ces différents paramètres, certains de ses concurrents ont une expérience plus ancienne dans ce secteur et disposent d'une image de marque et de ressources financières, techniques ou humaines plus importantes. En particulier, certains concurrents, désireux de se développer dans le secteur des énergies renouvelables (notamment les producteurs

d'électricité historiques locaux), disposent d'une surface financière plus importante que celle de la Société leur permettant d'acquérir de nouveaux projets ou d'acquérir des producteurs d'énergies renouvelables à des prix élevés et de développer la capacité installée. Bien que la Société déploie d'importants efforts pour maintenir sa compétitivité et développer sa capacité installée, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que la Société sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. L'intensification de la concurrence dans le secteur des énergies renouvelables pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société.

6.1.4. Risques liés à l'activité de construction et à la mise en service de centrale électrique

Lors de la phase de construction et de mise en exploitation des centrales électriques, compte tenu des incertitudes liées à la géologie des terrains, à la météorologie pendant la phase de construction et à la complexité des équipements et des composants, le Groupe peut être confronté à diverses contraintes telles que, par exemple, des retards et surcoûts de construction, les difficultés de raccordement au réseau électrique, les défauts de construction, les défauts de livraison par des fournisseurs, des délais plus longs que prévus pour l'obtention des permis et autorisations, une phase de réglage longue et nécessitant des adaptations techniques, des difficultés d'exploitation des matériels par les sous-traitants, ou encore à des actions en justice initiées par des tiers. A titre d'exemple, en 2010, le Groupe a connu un retard dans la construction de la centrale hydroélectrique de Mana en raison de conditions climatiques défavorables. Ces événements peuvent être source de retards importants dans la construction des centrales et leur mise en service ; ils peuvent également engendrer des surcoûts de construction et d'exploitation s'ils s'accompagnent de dépassements de budget, voire de pertes d'exploitation, dans la mesure où ils se prolongeraient dans le temps. A la date du présent rapport, les centrales en cours de construction ne font pas face à des retards. Cependant, la survenance de tels retards ou surcoûts dans le cadre de la construction et de la mise en service de futures centrales par le Groupe pourrait donc avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à atteindre ses objectifs.

6.1.5. Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

Dans le cadre de ses activités de production d'électricité, les filiales de la Société vendent l'électricité qu'elles produisent aux producteurs et/ou aux distributeurs historiques (notamment EDF en France, le premier client du groupe). En France, tout comme au Brésil et en Grèce, les producteurs et/ou distributeurs historiques ont en effet généralement l'obligation légale ou contractuelle d'acheter l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires réalisé avec EDF représentait près de 81 % des ventes consolidées d'énergies de la Société (contre 94% au 31 décembre 2011). En conséquence, et bien que la Société considère que le risque de perte (par exemple en cas de résiliation de contrat) ou d'insolvabilité de clients comme les producteurs historiques soit limité, la survenance d'un tel événement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société.

6.1.6. Risques liés à l'obtention, au renouvellement ou au maintien des autorisations d'exploiter et des permis de construire

La construction d'une centrale électrique nécessite notamment l'obtention d'autorisations d'exploiter et de permis de construire. Ces formalités doivent être réalisées auprès de diverses autorités nationales et locales ; la multiplicité des administrations compétentes peut rendre longue et complexe l'obtention des autorisations et des permis correspondants. La Société ne peut garantir que les autorisations d'exploiter et les permis de construire seront obtenus pour les sites de production qui sont actuellement en cours de développement. Les procédures d'obtention des autorisations d'exploiter et des permis de construire diffèrent d'un pays à l'autre. Historiquement, en France, les projets d'énergies renouvelables font régulièrement l'objet de recours avant le lancement de leur construction. C'est aussi le cas des projets poursuivis hors de France et ceci constitue un risque important pour les projets en développement. En outre, pour les sites de production existants, bien que la Société porte une grande attention à leurs conditions d'exploitation, le renouvellement ou le maintien des autorisations nécessaires pour leur exploitation pourrait être remis en cause, notamment si la Société ne se conformait pas aux dispositions de ces autorisations. Le défaut d'obtention de permis de construire ou d'autorisations d'exploiter pour les sites en cours de développement, ou l'absence de renouvellement ou de maintien de tels permis et autorisations obtenus pour ses sites existants pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société.

6.1.7. Risques liés à la rentabilité des sites de production

Le modèle économique des sites de production est fondé sur un plan de financement de longue durée (de 15 à 20 ans en moyenne) qui présente une grande sensibilité aux revenus générés, qui sont susceptibles de fluctuer notamment en fonction des conditions climatiques, du niveau de tarifs (sous réserve de dispositions contractuelles particulières), de la disponibilité des ressources et de débouchés chaleur pour les centrales biomasse de cogénération ou encore des incitations fiscales, subventions ou aides octroyées par certaines autorités. Bien que la Société porte une grande attention à chacun de ces éléments et s'efforce de couvrir contractuellement les risques correspondants, aucune garantie ne peut être donnée par la Société quant à la fiabilité des installations, la solvabilité des clients, l'évolution du coût de construction, d'exploitation et de maintenance ou de l'évolution des charges d'emprunt et des taux d'intérêts, l'arrêt temporaire ou définitif du fonctionnement des sites de production ou tout événement qui aurait pour conséquence la diminution de la rentabilité des sites de production. La survenance d'un tel événement aurait des conséquences sur la capacité de la Société à faire face aux échéances des plans de financement de ses sites de production et pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

6.1.8. Risques liés à l'effet des acquisitions ou investissements

La Société a réalisé au cours des dernières années et pourrait à l'avenir réaliser des acquisitions de projets ou sociétés de projets. Une partie de ces acquisitions ou investissements pourrait être rémunérée en actions de la Société, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires existants de la Société. De telles opérations impliquent par ailleurs un certain nombre de risques liés à l'intégration des activités acquises ou du personnel, à

l'impossibilité de dégager les synergies escomptées, au maintien de normes, contrôles, procédures et politiques uniformes, à l'apparition de passifs ou de coûts non prévus ou encore à la réglementation applicable à de telles opérations. Ces risques pourraient ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société. Par ailleurs, les modalités de financement de ces acquisitions ou investissements pourraient avoir un effet défavorable sur la situation financière de la Société, notamment en cas de recours à l'endettement.

6.1.9. Risques liés au taux de change

Ce risque est lié à l'activité en dehors de la Zone Euro. Il est concentré à ce jour sur le real brésilien. La société est exposée à un risque de change au niveau de ses filiales brésiliennes (impact sur les réserves de conversion dans les capitaux propres). Dans les comptes consolidés, la situation nette des filiales brésiliennes est valorisée à la parité de clôture euro / real brésilien. Ainsi, la comparaison de valorisation en euros de la situation nette des filiales brésiliennes entre deux clôtures peut faire apparaître des écarts de conversion dont l'impact sur les capitaux propres au 31 décembre 2012 est faible : réserve de conversion d'un montant de -175 milliers d'euros au 31 décembre 2012 à mettre en regard d'un montant de 75 338 milliers d'euros de capitaux propres à cette même date. A l'avenir, avec la mise en construction de centrales au Brésil, les montants investis en real au bilan consolidé de la Société augmenteront très fortement, et le risque lié au change augmentera parallèlement. Néanmoins, tous les actifs (centrales productrices d'électricité), passifs (financements de projets associés) et les revenus et charges liés à l'exploitation des centrales implantées au Brésil seront en real brésilien, ce qui limitera le risque de change.

6.1.10. Risque liés à l'accès au financement

Le modèle de croissance de la Société consiste à développer des projets de centrales de production d'électricité dont le financement est assuré par des financements de projets. Afin de mener à bien ses projets, la Société doit impérativement trouver les financements nécessaires. La Société ne peut toutefois garantir qu'elle sera en mesure de disposer des financements suffisants pour réaliser ses projets ni que les conditions de marché (notamment financement avec ou sans recours) seront toujours favorables à la levée des financements indispensable à son développement. La Société a constaté, dans le cadre des négociations des financements de projets, une dégradation des conditions financières notamment sur le marché grec. Plus généralement, les délais de finalisation des dossiers de financement se sont stabilisés même s'ils restent relativement longs. La quasi-totalité des financements de projet prévoient des clauses d'exigibilité anticipée notamment en cas de non-respect d'un niveau minimum de couverture du service de la dette de la société de projet au regard de ses revenus mesuré par un ratio dit « DSCR » (Debt Service Coverage Ratio). Au cours de l'exercice 2012, la Société a conclu des financements de projets pour un montant de 1,5 millions d'euros en Grèce. Au total, la Société et ses filiales disposent d'environ 49,5 millions d'euros de financement de projets avec ou sans recours au 31 décembre 2012.

6.1.11. Risques de taux d'intérêt

Dans le cadre de son activité, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt principalement dans le cadre des financements de projets de ses filiales et du financement de ses activités courantes. Dans le financement de leurs projets, les filiales de la Société bénéficient d'un effet

de levier important permettant de limiter l'apport en fonds propres, qui varie généralement de 20 à 30% du financement total. Le financement des projets ainsi mis en œuvre implique par conséquent un recours important à l'endettement au niveau des sociétés exploitantes. Dans ces conditions, une hausse des taux d'intérêt pourrait remettre en cause la rentabilité future des sociétés exploitantes lorsque celles-ci ont fait l'objet d'un endettement à taux variable. Afin de limiter ce risque, la Société met en œuvre une politique de couverture des risques de taux, utilisant des contrats d'échange de conditions d'intérêt (swaps de taux) afin de se prémunir contre une fluctuation défavorable des intérêts à verser au titre de la plupart de ses emprunts.

6.1.12. Droits de propriété intellectuelle et industrielle

La Société est titulaire ou dispose valablement des droits d'utilisation, des droits de propriété intellectuelle et industrielle, et notamment des marques et noms de domaines qu'elle utilise dans le cadre de ses activités. La Société a mis en œuvre une politique systématique de défense de ses droits mais ne peut être certain que les démarches entreprises en France pour protéger ses droits de propriété intellectuelle seront efficaces ou que des tiers ne vont pas contrefaire ou détourner lesdits droits. La Société est propriétaire de la marque VOLTALIA déposée à l'INPI. La société a par ailleurs déposé les noms de domaines suivants :

- www.voltalia.com
- www.voltalia.fr
- www.voltalia.eu
- www.voltaliaenvironnement.com
- www.voltalia-environnement.com
- www.voltaliaenergie.com
- www.volatalia-energie.com
- www.voltaliaenvironment.com
- www.voltalia-environment.com
- www.voltaliaenergy.com
- www.volatalia-energy.com
- www.voltaliaguyane.fr
- www.voltaliaguyane.com
- www.voltalia-guyane.com
- www.voltalia-guyane.fr
- www.voltaliabrasil.com
- www.voltalia-brasil.com

6.1.13. Assurances et couverture des risques

La politique en matière d'assurance est conduite par la Société et mise en œuvre dans chacun des pays où la Société est implantée. Compte tenu des spécificités réglementaires de chaque pays et de son activité de développeur, la Société met en place des polices d'assurance spécifiques pour chacun de ses projets. La seule police d'assurance groupe est celle relative à la responsabilité civile des mandataires sociaux, qui couvre les dirigeants de la Société et de l'ensemble de ses filiales. Pour chacune de ses filiales, la Société souscrit notamment des assurances responsabilité civile, responsabilité dommages ainsi que des polices plus spécifiques (multirisques bureaux ou multirisques informatique pour les sociétés comme VOLTALIA SA). Pour les projets, la Société souscrit des polices spécifiques à chaque projet en fonction des risques particuliers identifiés. Cette identification des risques se fait notamment en fonction de la nature du projet (parc éolien, centrale photovoltaïque, usine

biomasse ou autre), de son site d'implantation (régions aux conditions climatiques difficiles) ou encore de son pays d'installation (contexte réglementaire particulier).

7. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'activité de recherche et développement proprement dite.

8. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société au capital social, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, était nulle.

9. DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Monsieur Bertrand de Talhouët assume les fonctions de président de la Société depuis le juillet 2011 et Sébastien Clerc assume les fonctions de Directeur Général depuis novembre 2011.

10. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par ces mandataires sociaux dans toute(s) société(s) durant l'exercice écoulé :

Membres	Qualité	Autres mandats
Bertrand de Talhouët	Président du conseil d'administration	<p>Président du Conseil d'Administration et Administrateur Helexia SA Helexia Développement SA Voltalia Investissement SA</p> <p>Administrateur Crehol SAS AB Science SA Lavoie Corporation (SA) Mauna Kea Technologies (SA)</p> <p>Directeur Général SAS Creadev SAS Crehol</p> <p>Membre du conseil de surveillance Ceprodi SAS Groupe Maisons de famille SAS</p>
Robert Dardanne	Administrateur	<p>Président du Conseil d'Administration et Administrateur Eurofinance Travel SA</p> <p>Administrateur Voltalia Investissement SA TTI SA Le Noble Age SA DRC SA KD Développement Antillaise de Participations Aéronautiques SA (filiale KD)</p>

Membres	Qualité	Autres mandats
		Président Fidexi SAS : Président Gérant E.Genius SARL SNC Guadev Elda SARL
Christophe Ripert	Administrateur (démission le 10 avril 2012)	Administrateur Le Noble Age SA
Laurence Mulliez	Administrateur	Administrateur Voltaia Investissement SA Eoxis BV Eoxis Holding SA Eoxis Asia Eoxis UK Eoxis India Resource Power sunborne Gujarat One Moron Fotovoltaica Parque solar Mesa de Ocana Tagoro Energias Renovables Aperam Anemoi Energias Fotovoltaicas Fotovoltaica de Cantillana 1 Fotovoltaica de Cantillana 2 Fotovoltaica de Cantillana 3 Fotovoltaica de Cantillana 4 Fotovoltaica de Cantillana 5 Fotovoltaica de Cantillana 6 Fotovoltaica de Cantillana 7 Fotovoltaica de Cantillana 8 Fotovoltaica de Cantillana 9 Fotovoltaica de Cantillana 10 Fotovoltaica de Cantillana 11 Fotovoltaica de Cantillana 12 Fotovoltaica de Cantillana 13 Fotovoltaica de Cantillana 14 Fotovoltaica de Cantillana 15 Fotovoltaica de Cantillana 16 Fotovoltaica de Cantillana 17 Fotovoltaica de Cantillana 18 Fotovoltaica de Cantillana 19 Anemoi Cantillana.
Nicolas Becquart	Administrateur (démission le 16 mars 2012)	Administrateur SAS Cian SAS Enélios Gérant Sarl Maison de Cèdre Sarl Maisons Boréales Eurl Arcorel Sarl Maison de Cèdre Pays de Loire Sarl Amélios Sarl Angélios Sarl Aixélios Sarl Vassélios Sarl Samélios Sarl Ascélios

Membres	Qualité	Autres mandats
		Sarl Beaucélios Sc Xamu Sc Althéa Sci Mari-Amka Sci Véga-V Sci Altaïr IV Sci C'est Parfait Sci Azan SciBeaucarat Sci Terra Nova
André-Paul Leclercq	Administrateur	Administrateur Auchan Roumanie Auchan Pologne Membre du Conseil de Surveillance Mobilis Gérant SCI BERAND SCI Ancre

11. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN FRANCE, OU PRISES DE CONTROLE DE TELLES SOCIETES ; CESSIONS DE TELLES PARTICIPATIONS

Néant

Situations des filiales et des participations

Nous vous rappelons que la Société détient les filiales et participations suivantes :

Informations financières filiales et participations au 31.12.2012	Capital	Réserves, primes d'émission et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Chiffre d'affaires HT - Hors Groupe au 31.12.2012	Résultats (bénéfice ou perte) au 31.12.2012
France					
Anelia Holding	40 000	-939 372	50,10%		-42 887
Bio-Bar	50 000	-49 997	100,00%	998 827	0
SIG Cacao	1 000	-1 156 959	100,00%		-18 103
La Faye Energies	59 000	1 406 317	62,71%	2 225 594	-15 178
Adriers Energies	37 000	-42 047	90,00%		-18 481
Echauffour Energies	37 000	-449 767	90,00%		-18 575
3V Développement	39 000	-446 445	100,00%	1 497 314	-106 159
3L Energies	3 000	-495 320	40,00%	1 116 294	31 178
Volitalia Caraïbes	37 000	-18 828	100,00%		-2 755
Cheval blanc	37 000	-331 889	100,00%		152 151
Montmayon	37 000	-11 113	100,00%		-14 846
Molinons	37 000	-13 690	100,00%		-5 684
St marcel de careiret	37 000	-140 315	100,00%		58 209
Montclar	37 000	-324 452	100,00%		-3 433
Castellet	37 000	-277 439	100,00%		260 631
Vauvert	5 000	-291 171	100,00%		-4 947
Puy Madame I	5 000	-272 348	100,00%		16 181
Puy Madame II	5 000	-273 034	100,00%		15 622
Puy Madame III	5 000	-272 453	100,00%		15 237
Puy Madame IV	5 000	-217 606	100,00%		-44 897
Volitalia Kourou	300 000	-1 140 797	0,33%	2 902 491	382 149
Argenteuil	37 000	-294 860	0,03%		-16 650
Laignes	37 000	-355 994	0,03%		-20 570
Coulmier	37 000	-314 943	0,03%		-17 975
Melisey	37 000	-361 403	0,03%		-17 597
Sarry	37 000	-146 002	0,03%		-220 284
Lescurie Jaoul	10 000	-48 360	100,00%		-3 967
Tresques	10 000	-107 079	100,00%		-7 179
Pays de jales	10 000	-137 638	100,00%		61 570
Cernay	10 000	-34 796	100,00%		2 130
St Michel de Chaillol	10 000	-103 487	100,00%		-4 154
Treves	10 000	-80 291	100,00%		-1 090
Volta investissement	60 000	-120 416	80,00%		-36 307
Thegero Solar	60 000	-17 102	80,00%		-15 069
Le Fangas 1	5 000	-280 401	40,00%		-51 827
Le Fangas 2	5 000	-281 649	40,00%		-51 869
Les 4 Termes 1	5 000	-281 596	40,00%		-52 077
Les 4 Termes 2	5 000	-282 215	40,00%		-52 015
Junco 1	117 987	0	50,00%		-79 406
Junco 2	117 987	0	50,00%		-69 373
Caicara 1	117 987	0	50,00%		-68 692
Caicara 2	78 795	0	50,00%		-62 006
Terral	416	-	95,00%		-
Carcara 1	416	-	95,00%		-
Carcara 2	416	-	95,00%		-
Reduto	416	-	95,00%		-
Santo Cristo	416	-	95,00%		-
Carnauba	416	-	95,00%		-
Sao Joao	416	-	95,00%		-
GUYANE					
Volitalia Guyane	1 043 841	-3 800 219	80,00%		-825 795
GRECE					
Thegero	8 885 000	-9 404 685	98,46%	376 611	-2 208 728
BRESIL					
Volitalia Brésil	9 008 419	-16 316 343	100,00%		-3 880 867
TOTAL				9 117 131	

12. CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES ET SURETES

Engagements donnés

- **Conclusion d'un contrat de crédit bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'à l'expiration du contrat de crédit bail.

- **Caution solidaire en garantie du prêt Long terme de la Financière OCEOR**

Voltalia SA a consenti une caution solidaire au profit de la Financière OCEOR en garantie des obligations de l'emprunteur SNC SIG Kourou. Deux crédits ont été consentis par OCEOR : un crédit usine (6.159.147 EUR) et un crédit Modules Photovoltaïques (739.082 EUR).

- **Suretée donnée dans le cadre du financement du parc éolien de La Faye Energies :**

Nantissement de compte titres portant sur la totalité des actions détenues par chacun des associés (Voltalia et 123HoldingISF 2009) dans le capital de la Société, ainsi que tous les autres titres financiers qui seraient ultérieurement acquis ou souscrits par eux au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale

- **Caution solidaire et nantissement de droits sociaux en garantie du prêt de OSEO/Auxifip**
 - Caution solidaire : Voltalia a consenti une caution solidaire au profit de OSEO et Auxifip en garantie des obligations du prêt d'un montant de 2.400.000 euros en refinancement accordé à Bio-Bar en septembre 2008.

 - Nantissement de droits sociaux : nantissement des 5.000 actions Bio-Bar détenues par Voltalia au profit du pool bancaire Oséo Financement et Auxifip

- **Caution solidaire de Voltalia au profit de Thégéro dans le cadre d'un financement bancaire**

Voltalia s'est portée caution de sa filiale grecque Thegero pour l'emprunt de 315 K€ consenti en financement de la construction du parc solaire de Raiglezi

- **Conventions d'abandon de créance avec retour à meilleure fortune**

Conventions consenties par Voltalia au profit de Bio-Bar à hauteur de 3.116 K€ pour couvrir les pertes des exercices 2006 à 2012. Ces abandons de créance sont tous assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

- **Garantie de bonne fin donnée à la SNC MONTSINERY 2009**
Dans le cadre de l'agrément fiscal, et afin de protéger les investisseurs personnes physiques qui ont investi dans l'opération, VOLTALIA garantit la bonne fin de l'opération (jusqu'à la date de transfert de propriété de la Centrale Photovoltaïque par la SNC MONTSINERY 2009 à VOLTA GUYANE conformément au contrat de crédit-bail), à savoir principalement le respect des engagements pris par VOLTA GUYANE auprès de la DGFIP.
- **Garantie sur le contrat de développement participatif de Voltalia SA de 3 M€**
Une retenue de garantie d'un montant de 150.000 euros est conservée par OSEO Financement comme gage espèces.
- **Complément de Prix à verser aux actionnaires minoritaires de Volta Guyane**
Un complément de prix lié au productible réel du parc photovoltaïque de Volta Guyane si celui-ci est compris entre 1400 et 1600 heures annuelles, pourra être versé dans la limite d'un montant annuel maximum de 337.000 euros (qui correspond à 1600 heures). Ce complément sera dû annuellement pendant les 5 années suivant la mise en service industrielle du parc (soit à compter du 31 décembre 2010 jusqu'au 30 décembre 2015)
- **Suret   donn  e dans le cadre d'une convention de cr  dit accord  e    la Centrale Hydro  lectrique de Saut Maman Valentin :**
Une caution solidaire a   t   mise en place au profit des banques pour garantir le paiement de toutes sommes dues par CHSMV en principal, int  r  ts, int  r  ts de retard, frais commissions et accessoires pour un montant total maximum de 15M  .
- **D  p  t gage esp  ce au profit de HSBC**
Un d  p  t gage esp  ce de 265 milliers d'euros a   t   constitu   au profit de HSBC pour couvrir la garantie autonome de d  mant  lement   mise par HSBC au profit de l'Etat fran  ais dans le cadre de l'appel d'offre du 30 juillet 2011 publi   par le minist  re de l'nergie.

Engagements re  us

- **Au terme du contrat (15 ans) de fourniture de chaleur de BIO BAR    CAUVAL, ce dernier devra :**
 - Soit prolonger le contrat dans des conditions    convenir,
 - Soit racheter les installations    la valeur nette comptable.

13. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

Conform  ment aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations re  ues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-apr  s l'identit   des actionnaires d  tenant directement ou indirectement plus

du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la Société.

Voltalia Investissements : 92,74%

Fidexi SAS : 0,1%

La Société ne détient à ce jour pas d'action d'autocontrôle.

14. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS

La première cotation des actions de la Société sur le marché Libre d'Euronext Paris est intervenue le 5 mai 2006 ; la capitalisation boursière initiale était de 32,2 millions d'euros.

Le titre, qui cotait 5,05 euros lors de la première cotation des actions de la Société est passé à 0,63 euros à la date d'établissement du présent rapport (8 avril 2013).

En 2012, le cours le plus bas enregistré s'est situé à 0,53 euro les 16 et 17 août 2012 et le cours le plus haut à 2,10 euros les 16 et 31 janvier 2012.

La capitalisation boursière de la Société à la date d'établissement du présent rapport ressortait à 80.419.541 euros, soit un cours de 0,63 euro au 8 avril 2013.

15. INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif moyen total (chez Voltalia SA) de l'exercice 2012 est de 26 personnes.

Au niveau consolidé, l'effectif total moyen en 2012 est de 69 personnes réparties majoritairement sur 5 implantations (Neuilly sur Seine, Aix en Provence, Athènes, Cayenne et Rio de Janeiro).

L'effectif réel au 31 décembre 2012 s'établit à 65 contre 67 au 31 décembre 2011, avec une diminution de l'effectif cadre, en raison notamment de la refonte de l'organisation, compensée par une augmentation de l'effectif non cadre en lien avec la montée en charge des centrales en exploitation.

Effectif réel	2011	2012
Cadres dirigeants	5	3
Cadres	36	34
Non cadres	26	28
TOTAL	67	65

La durée du temps de travail en France est de 169 heures par mois.

16. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital a été augmenté successivement de la manière suivante :

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	16.662.867	2	33.325.734
2. Assemblée générale du 12 juillet 2012 : réduction de capital par réduction du nominal	-	(1,43)	(23.827.900)
3. Conseil d'administration du 10 août 2012 : augmentation du capital social	110.987.198	0,57	63.262.702
Actions composant le capital social en fin d'exercice	127 650 065	0,57	72.760.537,05

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui s'élève à (11 855 389) euros au compte « report à nouveau » débiteur qui au résultat de cette affectation s'élèvera à (11.956.501) euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la Société n'a pas versé de dividende au cours des trois exercices clos depuis sa constitution.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des amortissements excédentaires (visées à l'article 39-4 de ce code) et autres amortissements non déductibles qui s'élèvent à (4.969) euros pour l'exercice écoulé.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE DEPUIS SA CONSTITUTION

Au présent rapport est joint, en annexe A, le tableau visé à l'article R. 225-102 du code de commerce faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq exercices clos depuis sa constitution.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en annexe B un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

C'est dans ces conditions que nous vous demandons de vous prononcer sur les résolutions dont le texte vous est proposé par votre conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

ANNEXE A

Tableau des résultats de la Société depuis sa constitution

Exercices concernés	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	22 041 734	33 309 734	33 325 734	33 325 734	72 760 537
Nombre d'actions émises	11 020 867	16 654 867	16 662 867	16 662 867	127 650 065
Nombre d'actions convertibles en actions	0	0	0	0	0
Résultat Global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires HT	3 780 752	6 204 155	20 510 785	827 151	3 600 003
Bénéfices avant impôts, amortissement et provision	628 734	202 559	1 397 153	-17 711 938	-3 146 324
Impôts sur le Bénéfices	0	0	0	0	0
Bénéfices après impôts, amortissement et provision	594 450	144 924	-2 294 757	-22 743 192	-11 855 389
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfices avant impôts, amortissement et provision	0,06	0,01	0,01	-0,14	-0,02
Bénéfices après impôts, amortissement et provision	0,05	0,01	-0,02	-0,18	-0,09
Dividendes versés à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Nombre de salariés	21	25	31	35	26
Montant de la masse salariale	911 683	1 210 045	1 665 063	2 247 609	1 953 903
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	380 286	508 466	689 104	959 073	787 722

ANNEXE B

Tableau des délégations consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Date de l'Assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
28 juin 2011	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions d'actions gratuites aux dirigeants et aux salariés de la Société	28 août 2014 (38 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.
28 juin 2011	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions d'options d'achat ou de souscription d'actions en faveur des dirigeants de la Société	28 août 2014 (38 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.
12 juillet 2012	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription Montant nominal maximum : 90.000.000 euros	12 septembre 2014 (26 mois)	Le conseil d'administration du 12 juillet 2012 a fait usage de cette délégation à hauteur de 80.731.585,77 euros, laquelle a été réalisée à hauteur 78,36 %, soit à hauteur d'un montant nominal de 63.262.702,86 euros par l'émission au pair de 110.987.198 actions d'une valeur nominale de 0,57 euro chacune.
12 juillet 2012	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre au public Montant nominal maximum : 30.000.000 euros	12 septembre 2014 (26 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.

Date de l'Assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
12 juillet 2012	<p>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier (placement privé)</p> <p>Montant nominal maximum : 30.000.000 euros</p>	12 septembre 2014 (26 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.
12 juillet 2012	<p>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une première catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (TEPA)</p> <p>Montant nominal maximum : 30.000.000 euros</p>	12 janvier 2014 (18 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.
12 juillet 2012	<p>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite d'un montant nominal global de 30.000.000 d'euros avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une deuxième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs investissants à titre habituel dans des sociétés de croissance et/ou dans le domaine de l'énergie)</p> <p>Montant nominal maximum : 30.000.000 euros</p>	12 janvier 2014 (18 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.

Date de l'Assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
12 juillet 2012	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une troisième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (établissement de crédit) Montant nominal maximum : 30.000.000 euros	12 janvier 2014 (18 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.
12 juillet 2012	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidée en vertu des neuvième à quatorzième résolutions	12 septembre 2014 (26 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.
12 juillet 2012	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres Montant nominal maximum : 3.000.000 euros	12 septembre 2014 (26 mois)	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice écoulé.